

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000178-148

DATE : 20 décembre 2019

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE ALICIA SOLDEVILA, j.c.s.

LOUISE FRÉCHETTE

Demanderesse

c.

AMERICAN MEDICAL SYSTEMS CANADA INC.

et

AMERICAN MEDICAL SYSTEMS INC.

et

ENDO PHARMACEUTICALS

Défenderesses

**JUGEMENT SUR UNE DEMANDE EN RECONNAISSANCE
ET EXÉCUTION D'UNE DÉCISION ÉTRANGÈRE**

[1] **ATTENDU** la demande formulée par la Demanderesse afin de reconnaître et rendre exécutoire un jugement rendu le 4 octobre 2019 par l'honorable juge Paul Perell de la Cour supérieure de Justice de l'Ontario dans les actions collectives portant les numéros de dossier de Cour CV-15-527760-00CP et CV-15-529000-00CP, lequel jugement approuve l'entente de règlement intervenue entre les parties le 25 juin 2019;

[2] **ATTENDU** que ce jugement respecte les dispositions des articles 3155 C.c.Q. et 594 C.p.c.;

[3] **ATTENDU** que les avis aux membres qui ont été publiés ont permis aux membres du Québec d'être valablement informés de leurs droits et de la procédure pour les faire valoir eu égard à l'entente de règlement intervenue;

[4] **CONSIDÉRANT** le consentement des défenderesses aux conclusions recherchées par la Demande en reconnaissance et exécution d'une décision étrangère;

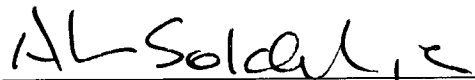
[5] **CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de la justice et des membres du groupe du Québec que la Demande en reconnaissance et exécution d'une décision étrangère soit accueillie;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **ACCUEILLE** la présente demande;

[7] **RECONNAÎT ET DÉCLARE** exécutoire au Québec le jugement rendu le 4 octobre 2019 par l'honorable juge Paul Perell de la Cour supérieure de Justice de l'Ontario dans les actions collectives portant les numéros de dossier de Cour CV-15-527760-00CP et CV-15-529000-00CP, lequel approuve l'entente de règlement intervenue entre les parties le 25 juin 2019;

[8] **LE TOUT** sans frais de justice.


ALICIA SOLDEVILA, j.c.s.

Siskinds, Desmeules, Avocats, Casier #15
M^e Erika Provencher
M^e Francis-Olivier Angenot-Langlois
43, rue de Buade, bureau 320
Québec (Québec), G1R 4A2
Avocats de la demanderesse

Blake, Cassels & Graydon LLP
M^e Claude Marseille, Ad.E.
M^e Matthew Millman-Pilon
1 Place Ville Marie, Suite 3000
Montréal (Québec), H3B 4N8
Avocats des défenderesses

Fonds d'aide aux actions collectives
M^e Frikia Belogbi
1, rue Notre-Dame Est, bureau 10.30
Montréal (Québec) H27 1B6

Date d'audience : 22 novembre 2019